

## Commune d'Arthonnay

### Compte rendu du conseil municipal en date du 08 juin 2021

L'an deux vingt et un, le huit juin à 20 heures 30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire  
Présents : Mme BONNEAU Noémie, MUHLHAUSER Jocelyne, TAVIOT Léa, Mrs LEONARD Jean Claude, TAVIOT Gabriel, LEJAY Jacky, VERITA Jean Luc, BOSVIEUX Jean, BERTOUX Didier.  
Absent excusé : Mr Paul GEROT  
Secrétaire de séance : Mme BONNEAU Noémie

Après avoir entendu le compte rendu du 14 avril 2021, le conseil l'adopte à l'unanimité

#### **Délibération pour devis de création de deux nouvelles allées dans le cimetière :**

A ce jour, toutes les concessions qui longent les allées à gauche dans le cimetière en entrant par la grande porte sont vendues, il est donc nécessaire de créer deux nouvelles allées sur ce même coté. Un devis a été demandé à l'entreprise RONDOT, il s'élève à 1 827.60 € ttc. Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte ce devis.

#### **Délibération pour travaux sur le chemin de Panfol à la route de Béchineuil :**

Un devis a été demandé à l'entreprise RONDOT pour ces travaux, dérasement d'accotement, décompactage et mise en forme du chemin, reprise des différents endroits avec création de saignées. Le montant du devis est de 900 € ttc. Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents le conseil municipal accepte devis.

#### **Délibération pour ONF - Renouveau Forestier – Plan de relance :**

L'ONF en réunion de commission nous a proposé dans le cadre du plan de relance, la plantation de parcelle 19 – parcelle de sapins coupés, détruits par les scolytes. Cette parcelle sera plantée à l'automne 2021 ; les travaux sont subventionnés, le reste à charge de la commune est estimé à 6 670 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte ce programme.

Pour pouvoir réaliser la plantation à l'automne, il est nécessaire d'exploiter du bois de chaque côté pour la pose de la clôture. Une annonce sera faite aux ayants à l'affouage. Cette exploitation devrait être faite et débardée avant le 15 septembre 2021

#### **Délibération pour prise de compétence « Mobilité » par la CCLB :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte que la CCLTB prenne cette compétence.

#### **Délibération tarif des concessions de cimetière :**

La délibération de 2001 fixant le tarif des concessions doit être complétée : les concessions de 2 m2 restent à 100 €, et l'entre tombe d'1 m2 (2m sur 0,50m) sera à 50 € (l'entre tombe est acquise lorsque les personnes souhaitent deux concessions côte à côte afin de faire un grand caveau).

#### **Organisation des bureaux de vote :**

Chaque assesseur a reçu un tableau

#### **Bureau de vote :**

Vu qu'il y a deux élections le même jour, le bureau de vote sera dans la salle de l'école du bas ; considérant les mesures sanitaires actuelles, le port du masque sera obligatoire pour les électeurs (et les personnes du bureau) ; chaque électeur devra apporter son stylo pour émarger.

**Travaux avec le SDEY :**

- Le remplacement de l'éclairage public par des leds ne sera pas réalisé en 2021, suite à l'information reçue du Syndicat départementale d'énergie de l'Yonne. Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée des demandes.
- Transformateur de 1955 – Ruelle de la Cotterie : le SDEY nous a proposé de le supprimer, avec une participation financière de 20 % du ht ; cette demande a été acceptée.

**Travaux de peinture :**

A ce jour, un seul peintre est venu pour établir un devis de peinture de toutes les menuiseries extérieures de la mairie.

**Dossier Contrat de relance et de transition écologique :**

Dans ce programme sont inscrits – l'enfouissement de la rue de Quincerot, et le diagnostic pour l'Eglise St Valentin

**Chemin de Buché :**

Le Litige est solutionné : Mr GEROT Paul prend à sa charge le bornage de sa parcelle.

**Eglise St Valentin :**

8 dossiers ont été retirés mais une seule réponse, celle du Cabinet 1090. Nous attendons une réponse de la DRAC afin de connaître le déroulement du dossier.

**Bacs jaunes :**

Les containers Plastique-Papier seront retirés à la fin de l'année, et remplacés par des containers jaunes individuels de 240 litres ; la collecte sera effectuée en porte à porte – Seul le container « verre » sera maintenu en place.

**14 juillet :**

Suivant l'état de crise sanitaire et les directives préfectorales, une décision sera prise ultérieurement.

Le Maire  
J Rousseau